



RAPPORT DE LA
PROVINCE DU MANITOBA

Entendez-moi : l'intimidation
et la sécurité à l'école

1. Introduction

1. INTRODUCTION

La Province du Manitoba est résolue à aider les communautés scolaires à offrir un milieu d'apprentissage sûr et accueillant pour tous les élèves. Depuis 2001, le gouvernement a apporté un certain nombre de modifications à la *Loi sur les écoles publiques* pour promouvoir la sécurité dans les écoles et veiller au respect des politiques sur la diversité. Plus récemment, le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)*, est devenu loi en septembre 2013. Dans la présente loi, l'intimidation « s'entend des comportements qui ont pour but ou dont l'auteur devrait savoir qu'ils auront pour effet soit de causer à autrui de la peur, de l'intimidation, de l'humiliation, de la détresse ou tout autre préjudice, qu'il soit d'ordre corporel, émotif ou matériel ou qui porte atteinte à l'estime de soi ou à la réputation; soit de créer un milieu négatif pour autrui à l'école. L'intimidation peut se faire par toute forme d'expression, qu'elle soit écrite, verbale, faciale ou gestuelle, ou par tout moyen de communication électronique, y compris les médias sociaux, la messagerie texte ou le courrier électronique (aussi appelé cyber intimidation) »¹. La Loi exige des commissions scolaires qu'elles modifient leurs lignes directrices de façon à y aborder la question de l'intimidation sous toutes ses formes et à y promouvoir des milieux scolaires attentifs aux besoins et inclusifs.

1.1 Qu'est-ce que *Entendez-moi*?

Créé par la société The Learning Bar (TLB), *Entendez-moi* est un sondage en ligne qui permet aux élèves de donner leur opinion de façon anonyme au sujet d'initiatives visant à améliorer l'école. Les élèves sont invités entre autres à répondre à des questions concernant leur perception de l'ampleur de l'intimidation à l'école, les lieux et les moments les plus propices à l'intimidation et les stratégies d'adaptation qu'ils ont le plus de chance d'adopter lorsqu'ils subissent de l'intimidation ou voient d'autres élèves la subir.

Le thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école

Le « thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école » est abordé pendant 15 minutes dans le sondage et comprend des questions avec les définitions qui s'y rattachent portant sur l'intimidation, l'exclusion (une forme d'intimidation) et la sécurité à l'école. Les élèves du secondaire répondent aussi à des questions supplémentaires pour savoir si le personnel de l'école les traite de façon injuste ou s'ils subissent du harcèlement sexuel. Pour la plupart des questions, les élèves sont invités à répondre en fonction des « quatre dernières semaines ».

1. *Loi sur les écoles publiques* (projet de loi 18, milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité), L.M. 2013, c. 6.

L'intimidation est définie par TLB comme suit : « c'est quand une personne t'a poussé ou t'a frappé plus qu'une fois (l'intimidation physique), t'a insulté ou t'a taquiné plus qu'une fois (l'intimidation verbale), a dit des mensonges à propos de toi ou a essayé de te faire paraître mal plus qu'une fois (l'intimidation sociale) ou a utilisé un courriel ou des messages textes pour te taquiner ou te menacer plus qu'une fois dans les quatre dernières semaines. Habituellement, l'intimidateur a un certain pouvoir sur la personne qui se fait intimider, tel que lorsqu'il est plus grand ou plus populaire. Parfois un groupe d'élèves peut intimider. »²

L'exclusion est définie par TLB comme « un comportement qui fait en sorte qu'un élève se sent exclu par d'autres élèves. »³

Le harcèlement sexuel est défini par TLB comme « tout propos ou contact d'ordre sexuel qui est de nature à offenser, à frustrer et à irriter la personne qui en fait l'objet. Ça peut être verbal, par exemple, commentaires sur l'apparence physique, remarques de nature sexuelle, ou rumeurs au sujet d'une personne. Ça peut être physique, par exemple, attouchement, pincement ou étreinte à caractère sexuel. Ça peut prendre la forme de sollicitations de faveurs sexuelles en échange d'un avantage quelconque. Ça peut toucher aussi bien les garçons que les filles. »⁴

Rapports thématiques destinés aux écoles et aux divisions scolaires

À la suite de la réalisation des sondages auprès des élèves de l'élémentaire et du secondaire, TLB rédige des rapports thématiques fournissant de précieux renseignements qui contribuent à définir des stratégies d'apprentissage efficaces, à réduire les obstacles à l'apprentissage et à s'assurer que le milieu proposé par les écoles et les divisions scolaires soit le plus sûr et le plus accueillant qui soit pour l'ensemble des élèves. En outre, les écoles participantes peuvent accéder à un outil interactif en ligne de TLB qui leur permet d'examiner les données de différentes manières, notamment en fonction du sexe et du niveau scolaire, tout en préservant l'anonymat des élèves.

1.2 Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et *Entendez-moi*

Le sondage *Entendez-moi* est un volet essentiel de l'initiative de lutte contre l'intimidation que soutient la Province. En mai et novembre 2012, la mise à l'essai du sondage *Entendez-moi* a été couronnée de succès, avec la participation de plus de 8 000 élèves de la 7^e à la 12^e année. En raison du soutien considérable témoigné à l'endroit du sondage mené auprès des élèves et des outils interactifs

2. *Entendez-moi*, écoles primaires et secondaires, Intimidation et Sécurité à l'école, questions du sondage à l'intention des élèves.

3. Ibid.

4. Ibid.

puissants de TLB qui permettent aux écoles et aux divisions scolaires de se servir des données du sondage pour améliorer la situation au chapitre de l'intimidation et de la sécurité à l'école. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a conclu un accord de trois ans avec TLB pour inclure les élèves de la 4^e à la 12^e année. À compter de 2013–2014, les écoles vont mener un ou deux sondages par année scolaire auprès de leurs élèves portant sur le thème de l'intimidation et de la sécurité à l'école. L'exercice sera répété au cours des années scolaires 2014–2015 et 2015–2016.

Un milieu scolaire sûr est essentiel à l'apprentissage et au bien-être des élèves. Les écoles sont plus sûres lorsque le personnel, les élèves, les parents et les organismes communautaires travaillent ensemble à la prévention de l'intimidation et de l'exclusion. L'initiative provinciale *Entendez-moi* contribue à mettre l'intimidation et la sécurité à l'école à l'avant-plan dans les écoles de toutes les régions du Manitoba, tout en fournissant aux administrateurs des écoles et des divisions scolaires des données fiables et à jour afin d'appuyer la pratique fondée sur des données probantes.

1.3 Ce qui s'est passé en 2013–2014

- À l'automne 2013, 34 des 37 divisions scolaires proposaient le sondage *Entendez-moi*.
- Plus de 84 000 élèves (environ 30 000 élèves de la 4^e à la 6^e année et 54 000 élèves de la 7^e à la 12^e année) de 525 écoles des régions rurales, urbaines et du nord du Manitoba y ont participé.
- TLB a animé des séminaires en ligne à l'intention des coordonnateurs des divisions scolaires et des écoles. Ils comprenaient une séance d'orientation au sondage *Entendez moi* ainsi que des séances de formation destinées aux nouveaux coordonnateurs des divisions scolaires et des écoles et à ceux déjà en poste. Les séminaires ont été enregistrés afin de rendre plus accessibles les renseignements requis pour mieux assurer le succès de l'administration du sondage aux élèves du primaire et du secondaire.
- TLB a fourni en permanence un soutien technique à toutes les écoles participantes.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba est parvenu à un accord sur le partage des coûts avec toutes les divisions scolaires participantes et poursuivra son appui en 2014–2015 et en 2015–2016.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et TLB ont travaillé ensemble pour favoriser l'administration sans heurt du sondage *Entendez-moi* pour les élèves de la 4^e à la 12^e année dans l'ensemble de la province.
- Les écoles participantes dans la province disposent maintenant de données de référence concernant l'ampleur de l'intimidation, les types d'intimidation et les lieux où l'intimidation est présente et qui affectent leurs élèves ainsi que leur sentiment de sécurité à l'école.

Déclarations faites par les coordonnateurs des divisions scolaire :

- En raison des données de TTFM obtenues d'élèves, notre division scolaire change la structure des vestiaires dans nos écoles pour les rendre plus sûrs. Comme cela a été demandé, des compartiments individuels seront installés pour accroître l'intimité personnelle de chaque élève. Nous avons signalé aux élèves que ce changement survient directement en raison de leurs réponses au sondage. Nous espérons que la mise en œuvre d'un changement positif en conséquence de leur rétroaction les incitera à continuer à prendre le sondage TTFM au sérieux.
- Ce qui est important au sujet du sondage *Entendez-moi*, c'est qu'il s'appuie sur la recherche tout en proposant un grand choix de ressources connexes. C'est une excellente raison de se joindre à l'initiative.
- Comme suite directe aux résultats du sondage *Entendez-moi*, nous avons apporté des changements à la surveillance pendant les pauses. Les élèves ont indiqué que l'intimidation se produit à la cantine et dans les escaliers pendant les pauses et les périodes de changement de classe. Des enseignants sont maintenant placés dans la cantine et dans les escaliers pendant les pauses et les élèves signalent qu'il y a moins d'intimidation à ces endroits.
- Le sondage *Entendez-moi* nous a permis d'entendre directement la voix des élèves. Il n'y a aucun doute que la spécificité des résultats a aidé nos écoles à planifier des améliorations ciblées. Nous avons appris que nous avions sous-estimé l'incidence de l'intimidation dans des endroits non surveillés. Nous en avons également appris sur la façon dont les élèves sont perturbés par l'intimidation verbale, particulièrement quand cela concerne leur apparence physique ou leurs notes. Les commissaires et les dirigeants scolaires ont discuté des résultats du sondage et se sont donné comme priorité dans le plan de la division scolaire de promouvoir les relations positives et respectueuses entre les élèves, les enseignants, les dirigeants scolaires, les parents et la communauté.
- Nos écoles, le personnel de notre division scolaire et le conseil scolaire ont utilisé les données dans le cadre des plans de notre division et de nos écoles. Nous avons aussi mis en œuvre des stratégies pour adresser l'intimidation dans nos écoles.
- Depuis de nombreuses années, notre division scolaire appuie les écoles et les communautés sûres en prêtant une oreille attentive aux élèves quand ils nous parlent des problèmes de sécurité qu'ils ont connus dans leur milieu scolaire. Les résultats du sondage *Entendez-moi* ont été d'excellentes ressources pour notre personnel en nous fournissant à des moments opportuns de précieux renseignements sur la sécurité et l'intimidation à des endroits précis. Nos écoles sont des lieux d'apprentissage sûrs à cause des stratégies adoptées dans les écoles et de l'importance que nous accordons à l'écoute de nos élèves.
- *Entendez-moi* est un outil extrêmement efficace pour rassembler des données liées à la voix des élèves. Les données TTFM sont utilisées pour la planification dans notre division scolaire.